LA SAUVAGE AGRESSION D'HELLEMMES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Lezie aurait été la risée des consommateurs. L'un des blessés l'aurait menacé et fait le simulacre de frapper, d'où la bagarre.

Cette explication serait plausible si les victimes étaient des jeunes gens un peu excités. Mais il s'agit de braves quinquagénaires qui n'ont pu se permettre de chercher chicane à quatre forts gaillards tels que ceux que M. Roux a découverts.

Les quatre inculpés

Il ne fait pas de doute que c'est la version donnée par M. Rock, principale victime qui est la bonne.

Les quatre inculpés sont : Raymond Gosselin, né à Choisy-le-Roi en 1909 et demeurant à **Hellemmes**, rue Etienne Dolet. Cité des Jardins ; André Delezenne né à **Ronchin** en 1915 et actuellement soldat au 18e Génie à Metz ; Gabriel Lezie, né à **Lambersart** en 1904 et ouvrier aux Ateliers d'Hellemmes ; enfin, Walter Gummy, sujet allemand né à Duisbourg en 1919 et demeurant à Hellemmes, 9, rue Pierre Curie, où il exerce le metier de vernisseur.

L'état des blessés est satisfaisant

De l'enquête du Commissaire de police Roux, il resulte que seuls Gosselin et Delezenne ont veritablement participé à la bagarre. Dans ces conditions, ces deux individus ont seuls été déferés au Parquet où le juge instructeur les a fait immédiatement écrouer à la prison de Loos.

Les deux autres ont été laissés en liberté provisoire, par le Commissaire, qui les garde cependant à sa disposition.

L'état des blessés s'est amélioré.

A. L.

LE TERRIBLE ACCIDENT DE BASUEL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les funérailles de Kotelski auront lieu à **Basuel**.

Son compagnon, qui se trouvait sur le siège arrière de la moto, se nomme Boniface Szymczat, âgé de 39 ans et est occupé comme ouvrier agricole chez M. Colson, de **Fontaine-lez-Vervins** ; il a une cuisse fracturée.

La femme, domiciliée à **Caudry**, qui se trouvait dans l'autobus, souffre de contusions légères au nez et à la lèvre inférieure ; son fils, qui l'accompagnait et qui roula sous le tableau de direction du véhicule, porte des contusions près de l'œil droit.

Le receveur Phalempin a été blessé à la figure par des éclats de verre.

Le chauffeur Maurov fut, de son côté, fortement commotionné.

Tous les blessés reçurent les premiers soins à la clinique Hutin.

Première enquête

Immédiatement M. le chef Paillot de la brigade du Cateau, se rendit avec les gendarmes Soumillon et Rigaut sur les lieux où vint les rejoindre peu après l'adjudant de gendarmerie de Cambrai. Ils se livrèrent à une enquête pour établir comment les faits s'étaient passés.

Le motocyclisme avait été tué sur le coup. L'autobus, qui est assez mal en point, a tout son avant brisé et devra subir de sérieuses réparations.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Extradition

La Chambre des mises en accusation a ordonné hier l'extradition de Simon Eisen, âgé de 39 ans, se disant dentiste, sans domicile fixe, sans nationalité, recherché par les Parquets d'Anvers et de Malines pour faux, escroqueries et abus de confiance.

Vous n'aurez pas à chercher longtemps

Malgré l'augmentation considérable du nombre des lots, la Loterie des Régions Libérées a maintenu une liste de tirage claire et nette, où chacun trouvera facilement son numéro gagnant.

D'ingénieuses combinaisons ont permis en effet de doubler les lots par la création du cinquième ou de permettre de les atteindre à moitié prix par la création du billet entier à 50 fr., sans obliger les souscripteurs à consulter une liste de tirage fastidieuse et où l'on se perd.

Ainsi au tirage de **Douai**, vendredi soir, vous gagnerez **plus, plus facilement**, pour moitié moins.

A AMIENS, UN CHEMINOT A LES DEUX PIEDS SECTIONNÉS PAR UN TRAIN

Dans la soirée d'hier, M. J. Depolilly, âgé de 26 ans, conducteur aux chemins de fer du Nord, appartenant au dépôt d'**Abbeville**, avait pris place dans le train de marchandises n° 100 722 qui régagnait Longueau.

Il se trouvait dans le fourgon arrière, lorsque le convoi s'arrêta sur une voie de garage à Amiens. M. Depolilly se crut sans doute arrivé à Longeau, descendit du wagon.

S'apercevant de son erreur, il voulut remonter dans le fourgon au moment où le train repartait, malheureusement, il glissa et roulant sous le wagon, il eut les deux pieds sectionnés.

Relevé par ses camarades, le malheureux fut transporté au Service Médical, puis au nouvel Hôpital d'Amiens, où il fut admis en traitement.

Son cas est jugé très grave.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT D'AUTOS A HERSIN-COUPIGNY

Malgré l'amputation d'une jambe faite à l'hôpital de Lens, lundi matin, le mineur polonais Stanislaws Mankowski, n'a pu survivre à ses blessures. Il est décédé hier matin.

Le malheureux était marié, père d'un enfant et domicilié à Hersin, rue Mac-Mahon.

C'est M. Duburque, maire, qui avait été chargé de la pénible mission d'informer la famille du fait.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN DÉTAIL DES BOISSONS DU NORD

On nous communique :

« L'assemblée générale statutaire aura lieu sous la présidence d'honneur de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, le jeudi 30 décembre, à 19 h. 30, en la salle de l'Hôtel de l'Europe, 27, rue des Buisses, à **Lille**.

» L'ordre du jour comportera les rapports financiers et moral de l'année 1937, revue large sur l'action de la Chambre syndicale ; examen intéressant des questions les plus d'actualité ; dernières démarches faites à la présidence du Conseil et état du projet de loi concernant la liberté commerciale.

» Dans leur intérêt, tous les adhérents doivent y assister. »

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'auto d'un Roubaisien heurte une autre voiture près d'Omiécourt

QUATRE BLESSÉS ONT ÉTÉ RETIRÉS DES DÉBRIS DES DEUX VÉHICULES

M. Victor Wrambout, âgé de 58 ans, charcutier, demeurant à **Roubaix**, revenait de Paris, pilotant une auto qu'il venait d'acheter par l'intermédiaire de M. Deleplanque, de **Lys-lez-Lannoy**, qui avait du reste pris place à son côté.

Près d'**Omiécourt**, M. Wrambout aperçut soudain devant lui une auto venant en sens inverse et qui doublait une voiture à l'arrêt. Par prudence, M. Wrambout voulut ralentir, mais le coup de frein qu'il donna fut si brutal que la voiture fit une embardée sur la gauche et alla s'écraser violemment contre le véhicule venant en sens inverse. Celui-ci était piloté par M. Albert Chabert, âgé de 49 ans, représentant en vins, demeurant à Alfort, qui était accompagné de Mme Bussaoul, âgée de 53 ans.

Des débris des deux voitures on retira péniblement les occupants, tous plus ou moins grièvement blessés. Mme Bussaoul, qui avait le bassin fracturé, a été conduite à l'hôpital de Péronne. M. Wrambout souffre de multiples fractures et son état est assez grave.

Une enquête est ouverte.

LES PASSAGES A NIVEAU MEURTRIERS

Un cultivateur de Cappelle-en-Pévèle est déchiqueté par un train, près de Templeuve

Une macabre découverte a été faite mardi, vers 5 h. 35, par un employé de chemin de fer. M. Florent Scache. Ce dernier qui se rendait à son travail venait de quitter le passage à niveau 21 de la ligne Lille-Valenciennes situé sur le territoire de **Templeuve**. Il suivait la voie le long de la piste, lorsqu'à dix mètres de la barrière, il aperçut le bras détaché d'un homme. Intrigué il regarda autour de lui et dans la pâle lumière du petit jour un spectacle horrible s'offrit à sa vue : un cadavre décapité, méconnaissable, le corps broyé, les vêtements en lambeaux. Plus loin, entre les traverses des rails, les restes épars de la boîte crânienne.

Aussitôt l'employé alla avertir le chef de canton de sa découverte. Peu de temps après, le chef de district, les ingénieurs étaient sur les lieux. La gendarmerie avertie vint procéder à l'enquête en présence de M. Boquillon, docteur à Templeuve.

L'enquête

L'enquête ne devait pas tarder à faire connaître l'horrible vérité. En effet, M. Pierre Delcroix, âgé de 57 ans, cultivateur au hameau d'**Huquipville**, à **Cappelle-en-Pevele**, qui était alle la veille à une réunion de cultivateurs dans un estaminet de son quartier, sur le territoire de Templeuve, n'avait pas reparu à son domicile. Sa femme et ses enfants inquiets l'avaient vainement attendu toute la nuit.

L'enquête établit l'emploi du temps de la victime. Afin de regagner son logis distant de 500 mètres, M. Delcroix quitta le café vers 19 h. 15. Il devait traverser le passage à niveau. Or, vers 19 h. 20, passe le train de voyageurs 1527 venant de Templeuve et allant en direction de Nomain. La nuit étant sombre et préoccupé sans doute par les discussions de la réunion, le cultivateur traversa imprudemment les voies et fut happé par le convoi.

Les enfants de M. Delcroix vinrent reconnaître les restes de leur père dans les premières heures de la matinée. Effondrés, les pauvres petits éplorés ne savaient comment prévenir leur mère qui avait été appelée au chevet de son frère gravement malade.

Cet horrible accident a causé la consternation dans la région où le défunt jouissait de l'estime unanime.

Entre Loos et Haubourdin, une fillette est écrasée par une automotrice

Un pénible accident s'est produit mardi à 16 h., à un passage à niveau situé entre **Loos** et **Haubourdin**.

Une fillette de 8 ans la petite Paulette Leroy, ayant voulu traverser les voies malgré la défense de la garde-barrière a été happée par l'automotrice qui fait le service rapide Lille-Béthune.

La pauvre enfant projetée sur le côté de la voie, a été relevée avec une fracture du crâne et les deux chevilles broyées. Transportée à l'hôpital d'Haubourdin elle succomba à 17 h. 30.

Paulette Leroy était la fille d'un cantonnier retraité de la Compagnie du Nord.

UN ENFANT MEURT ÉBOUILLANTÉ A ANZIN

Un pénible accident, qui a coûté la vie d'un garçonnet de 4 ans, s'est produit dans un populeux quartier anzinois, où il a causé une grosse émotion.

Ces jours derniers, Mme Membré, demeurant Cité Mennezeux, s'absentait de chez elle pour aller faire des courses. Avant de partir, elle recommanda à l'aînée de ses six enfants Mauricette, âgée de 12 ans 1/2, de ne pas toucher au chaudron dans lequel de l'eau était en train de bouillir et qui devait servir au nettoyage de la maison.

Lorsqu'elle revint, un quart d'heure plus tard, sa fille Mauricette se porta au devant d'elle en criant que son jeune frère André était tombé dans le chaudron d'eau bouillante. Effectivement, l'enfant étendu sur son lit, hurlait de douleur.

Pendant l'absence de Mme Membré, sa jeune fille qui a l'habitude d'assurer à peu près chaque jour les soins du ménage voulut commencer à laver la maison. Elle conduisit donc son petit frère dans une pièce voisine, commença à jeter de l'eau et mit le chaudron à terre.

Quelques instants après des cris attirèrent son attention et, se retournant, elle aperçut le malheureux bambin qui venait de tomber dans le chaudron. Elle se porta aussitôt à son secours et après l'avoir étendu sur son lit elle s'apprêtait à aller chercher sa mère.

M. le docteur Dulongcourty, venu donner les premiers soins, fit transporter l'enfant à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, où le lendemain il succombait à ses atroces brûlures.

La police locale a ouvert une enquête.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI

les sports du nord

le plus fort tirage des régionaux sportifs - Le numéro : 40 cent.

UN VIVIER DE 1.300 MÈTRES DE LONG, DE 25 MÈTRES DE LARGE, A LILLE

IL FUT MIS « EN EAU », HIER, DANS LES FOSSÉS DE LA CITADELLE

EN HAUT : *Les représentants du Syndicat des Pêcheurs à la ligne assistant à l'ouverture des vannes pour la mise en eau du fossé ouest de la Citadelle. On remarque, au centre, M. CHASTELAIN, Président des Pêcheurs à la ligne du Nord.*

EN BAS : *Une vue d'ensemble du barrage filtre du nouveau vivier.* (Ph. Réveil)

Le « Syndicat des pêcheurs à la ligne et riverains du département du Nord », dont le dévoué président est M. Chatelain, a procédé, à **Lille**, mardi, à 9 h. 30 du matin à la mise en fonctionnement de l'arrivée d'eau d'un magnifique vivier de 1.300 mètres de long, de 25 mètres de large, d'une profondeur moyenne de 2 m. 10.

Ce vivier est situé dans le pourtour de la citadelle de Lille. Il a comme lit le fossé extérieur, cimenté en partie, de ladite citadelle, chef-d'œuvre de Vauban, et se trouve isolé des fossés intérieurs par des barrages en ciment. Comme alimentation en eau, on se sert des eaux filtrées de la Deûle ; le filtrage, très soigné, pourvoit le vivier en eaux parfaitement pures. Ces eaux, en effet, passent à travers un dispositif composé de deux lits épais de scories et de briques creuses.

Tout le long du terrain de pêche, se trouveront des allées ombragées par les arbres du bois de la Deûle et qui ne seront accessibles qu'aux pêcheurs et à leurs familles.

Ce magnifique travail a été réalisé d'après les plans de l'ingénieur-géomètre départemental, M. MARCHE.

Quelques explications de M. Chastelain

Sur tout ceci, M. Chastelain, président du Syndicat des pêcheurs, présent lors de l'ouverture des vannes d'où l'eau se déverse dans le vivier, nous donne quelques explications :

« Le projet, nous dit-il, remonte à 1930, mais il ne put être réalisé qu'à partir de 1936, par suite d'une subvention accordée par M. Lyautey, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture subvention prise sur les sommes disponibles pour les projets des « grands travaux ». Les Eaux et Forêts se chargèrent de veiller à la bonne réalisation du travail.

» Comme vous voyez, le vivier part de près de l'avenue de Soubise, au poste d'octroi et suivant les angles de la fortification extérieure, se continue jusque derrière le champ de Mars. Là, une dérivation assure l'écoulement de ses eaux par le ruisseau d'écoulement des eaux des marais d'Haubourdin.

» Il faudra environ quinze jours pour que les eaux filtrées de la Deûle emplissent le vivier. Alors, nous le viderons pour qu'aucune des anciennes eaux stagnantes ne polluent les nouvelles eaux ; ensuite, nous le remplirons à nouveau d'eau pure.

» Finalement, dans un bon mois, nous y déverserons pour 20.000 fr. de poissons provenant des plus pures rivières de la Somme : carpes, tanches, brochets, perches et goujons ».

Ces explications de M. Chastelain, — nous n'en doutons pas, — feront grand plaisir aux nombreux et fervents « chevaliers de la gaule » que compte notre région du Nord.

V. B.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351 17). - Dépôt de vente : 36, r. du Collège

A TRAVERS LA VILLE

VICTIME D'UN ESCROC

Ces jours derniers, Mlle Laure Delaine, 55 ans, directrice de l'école libre, 25, rue d'Epinal, y demeurant d'ailleurs, reçut la visite d'un individu déclarant s'appeler Dufrioit, venant de Paris. Il annonça qu'il était horticulteur et qu'il venait ouvrir une maison au 19 de la rue d'Alsace. Il sollicita l'admission de ses trois filles à l'école dirigée par Mlle Delaine. Satisfaction lui fut accordée et le visiteur se confondit en remerciements. Toutefois, avant de quitter les lieux, il informa son interlocutrice qu'il devait retirer, en gare, un colis contenant quelques arbustes, mais qu'il ne possédait pas l'argent nécessaire pour effectuer l'opération de retrait. Il sollicita une avance de 110 fr. et il obtint la somme demandée en certifiant qu'il la rembourserait quelques heures plus tard. Bien entendu, Mlle Delaine ne le revit plus et, se doutant qu'elle avait été victime d'un escroc, la directrice déposa une plainte qui fut enregistrée par M. Darleye, commissaire de police du 1er arrondissement. Le service de la Sûreté a été chargé d'identifier le coupable.

UNE AUTO EN FEU

L'automobile de M. Charles Jombaert, commerçant, 232, rue de Lille, se trouvait en stationnement face au bureau de poste du boulevard Gambetta. Vers minuit 30, par suite d'un court-circuit à la batterie, le feu se déclara dans la voiture. Immédiatement alertés, les pompiers arrivèrent sur les lieux sous les ordres de M. le lieutenant Verhamme. A l'aide de torchons mouillés, ils eurent tôt fait de se rendre maîtres du sinistre qui occasionna 500 fr. de dégâts à la voiture. Il n'y a pas d'assurance.

LA VALSE DES VÉLOS

M. Auguste Favier, 27 ans, dessinateur, habite en appartement, 85, rue de la Gare. Or, l'autre soir, il déposa sa bicyclette dans le couloir de l'immeuble et le lendemain matin il constata que son vélo était disparu. Il n'eut d'autre ressource que de déposer une plainte au 1er arrondissement de police. M. Darleye, commissaire, a ouvert une enquête.

Par ailleurs, vers 3 h. du matin, M. Julien Vanschoorisse, demeurant 21, rue Bernard trouva, rue de la Tuilerie, un vélo dépourvu de plaques d'identité et de contrôle, au cadre rouge, et dont a dynamo avait été enlevée. La machine a été déposée au poste central de police où le propriétaire pourra la réclamer.

ETRENNES !!!

Le cidre « Du Chêne » et les eaux de table gazeuses « du chêne » offrent gracieusement à titre d'étrennes 6 superbes coupes à cidre pour toute commande de 10 bouteilles de cidre au prix de 3 fr. 25 la bouteille ou de 10 bouteilles d'eau gazeuse source naturelle au prix de 1 fr. 45 la bouteille ou de 10 bouteilles assorties cidre et eau.

Société des Eaux de table du Nord 50 Boulevard de la République, Roubaix Téléphone 301.58. - 3518

Le nouveau commissaire central est entré en fonctions

M. Joë le Jort, commissaire de police de Lens, qui a été nommé commissaire central à Roubaix, en remplacement de M. Mulot, est entré en fonctions.

Magistrat très actif, il ne tardera pas sans doute à se faire estimer dans notre ville par sa valeur professionnelle et son amabilité.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les fêtes chômées en 1938 pour Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX : Samedi 1er janvier, Nouvel An ; Lundi 18 avril, Pâques ; Lundi 25 avril, Foire ; Dimanche Premier Mai ; Jeudi 26 mai, Ascension ; Lundi 6 juin, Pentecôte ; Jeudi 14 juillet ; Lundi 1er août, Fête des Fabricants ; Lundi 15 août, Assomption ; Lundi 5 septembre, Ducasse ; Mardi 1er novembre, Toussaint ; Vendredi 11 novembre, Armistice ; Dimanche 25 décembre Noël.

TOURCOING : Samedi 1er janvier, Nouvel An ; Lundi 18 avril, Pâques ; Dimanche 1er Mai ; Jeudi 26 mai, Ascension ; Lundi 6 juin, Pentecôte ; Jeudi 14 juillet ; Lundi 1er août, Foire ; Lundi 15 août, Assomption ; Lundi 5 septembre Fête Saint-Louis ; Mardi 1er novembre, Toussain ; Vendredi 11 novembre, Armistice ; Dimanche 25 décembre, Noël.

COMITÉ DE GRÈVE LEMAIRE-DILLIE ET SENNEVILLE

Par décision du Comité de grève, les secours aux grévistes pourront être perçus aux jours et lieux suivants :

Filature, ce mercredi de 14 à 18 h., « Café du Rabot d'Or », rue St-Jean.

Teinture-apprêt, ce mercredi de 9 à 12 h., café du Georges Degouy, rue de la Mackellerie.

Tissage, jeudi 30 décembre, de 9 à 12 h., 103, rue Boucher de Perthes.

Pour la Maison Senneville, lieu habituel.

Le Comité rappelle aux grévistes que les secours ne leur seront versés que sur présentation de la carte délivrée chaque lundi au cours de l'assemblée générale.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS

L'assemblée générale annuelle de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens aura lieu le dimanche 16 janvier à 9 h. 45 au Casino de Roubaix.

Cette réunion sera présidée par M. le général Doumenc, commandant en chef de la 1re région militaire. L'ancien Ministre des Pensions M. Rivolet prendra la parole. Ce sera la 3e fois que le Comité de la Fraternelle aura le grand honneur de recevoir M. Rivollet.

M. Antoine Redier, l'auteur de « la guerre des femmes » sera également présent ce jour là, accompagné de son épouse, l'ex-Mademoiselle Marie-Léonie Vanhoutte « ou Charlotte », l'héroïne roubaisienne du film « Sœurs d'Armes ».

LE COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Voici les cours pratiqués pendant la semaine du 20 au 25 décembre : Bœufs, 10.25 à 12 fr. ; Prix extrême, 15 fr. ; Vaches, 8 fr. à 10 fr. ; Génisses, 11.25 à 13.25 ; 16 fr. ; Taureaux, 8.50 à 10.75 ; Veaux, 10.50 à 15.50 ; Moutons hollandais, 16 fr. à 16.50 ; Moutons français, 14 fr. à 15.50 ; Brebis, 11 fr. à 13 fr. ; Porcs, 12.50.

LES ÉBOUEURS ET LES ÉTRENNES

L'Administration municipale informe que la quête traditionnelle du personnel de l'Ebouage, à l'occasion du Nouel An, est interdite.

Toujours saine

en sa gaine hermétique - et très riche en précieuses vitamines :

la banane française

9491

Sociétés et Comités

CERCLE LES XL : Ce mercredi, à 19 h 15, au siège, répét. générale.

ARTISANS REUNIS. — Ce mercredi, de 19 à 20 h., au siège, permanence. Renouvellement des cartes 1938. Déclarations fiscales ; contentieux. De service, M. Ansart.

AMICALE DES ANC. ELEVES DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ. — *En raison des visites du Nouvel An, la réunion mensuelle des Anc. Elèves est reportée au dim. 16 janvier.*

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce mercredi, répét. gén. Au pupitre à 20 h. 15.

HARMONIE DES ANC. SOLDATS FRANÇAIS et ALLIÉS. — Ce mercredi, à 19 h. 45 répét. part. pour les bolis ; à 20 h. 30 : répet. gén. Communication importante.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

SUPPORTERS. — **Supporters du R.C.R. Groupe « Sans-Souci »** : Les sociétaires non présents à la dernière réunion et désireux d'assister au banquet samedi 15 janvier, au siège, sont invités à se faire inscrire le plus rapidement possible.

PING-PONG. — **Pingouin-Académie des Sports de Roubaix** : Ce mercredi jusque 22 h., et jeudi jusque 20 h., entraînement en vue des prochains matches de championnat et amicaux et clôture définitive des inscriptions pour le souper-réveillon du réveillon du vendredi 31 décembre.

TIR. — **La Roubaisienne** : Résultats du concours mensuel de novembre.

Catégorie Honneur : 1. Delerue P., 79 pts 2. Wabaux C., ; 3. Meinsier.

Caté. Vétérans : 1. Velghé E., 75 pts ; 2. Geenens ; 3. Leblanc ; 4. Hennebique ; 5. Parent ; 6. Riescaux.

Caté. Adultes. — 1. Vanreust L., 75 pts ; 2. Vandermeiren ; 3. Lesage, Planté, Coffyn E., Claeys E., Jourdain, Simoens, Perche, Maes J., Picavet, Debusschère, Caplette, Devreese, Rasmon, Fournier, Demiddelaer, Vermeesche A.

Caté. Puruiles. — 1. Delerue, 79 pts ; Vancoppenolle, Milot, Dubar, Lefebvre J., Denis, Castel, Carrette, Stélandre, Dumortier, Quinet, Dhont.

— Dimanche, de 10 à 12 h., séance de tir avec primes à chaque catégorie et challenge Wardavoir (8 cartons désignés additionnés).

JEUX DIVERS

CARTES. — **Les manilleurs « La Main »** : Dernièrement eut lieu le banquet de fin d'année de la société de manille « La Main » au siège, 80, rue Watt. Au dessert, il fut procédé à la remise des prix du challenge de fin d'année. Le Président félicita le premier classé, M. Pierre Noyelle qui totalisa le plus grand nombre de points. A cette occasion, il rappela que M. Pierre Noyelle venait de recevoir la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il le félicita et lui remit au nom de la Société, un cadeau aux applaudissements de l'assistance. Le nouveau légionnaire remercia et un vivat fut chanté en son honneur.

Voici le résultat du challenge de fin d'année : 1. Noyelle Pierre, 48 p. ; 2. Marchal Marcel, 46 p. ; 3. Louillet André, 46 ; 4. Dupire Pierre, 44 ; 5. Tartare Eugène, 44 ; 6. Maessen Pierre, 44 ; 7. Zeuverde Ed 43 ; 8. Duhayon Désiré, 42 ; 9. Desfarges Paul, 42 ; 10. Libeer Léonard, 41 ; 11. Chrétien Adolphe, 38 ; 12. Vandeputte Georges, 33 ; 13. Tournemine Gust., 32 ; 14. Herbaux Achille, 31 ; 15. Delbecque Jules, 28 ; 16 Jacquemin Victor, 27 ; 17. Rocq Georges, 25 ; 18. Stabens Jules, 14 ; 19. Deschamps Alfred, 8 p.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean-Marie Prouvost, de Kain (Belgique) ; Louise Lefèvre, de Tourcoing ; Serge Grzebiemowski, Grand Rue, 215 ; Liliane Deschamphelaere, de Neuville-en-Ferrain.

Publications de mariages : Jules Desablin, détacheur, rue Guizot, 3 et Mathilde Feret, commerçante, rue P. Bert, 13 ; Robert Wacheux, agent de publicité, 21, Grand Place et Yvonne Detournay, sp., rue Léon Allar, 17 ; Georges Artzet, négociant, rue d'Isly, 132 et Claire Fontier, sp., rue de Bouvines, 36 ; Paul Henno, plieur de cartons, 75, rue de Denain et Blanche Dufour, manutentionnaire, rue de Maubeuge, 102 ; Henri Vandenberghe, maçon, rue Victor Hugo, 150 et Julia Berthe, sp., rue V. Hugo, 150.

Décès. — Florent Monnier, 72 ans, rue Saint Jean, 52 ; Michel Trila, 8 ans, rue Ingres, 34 ; Marie Catteau, épouse Duquesne, 59 ans, rue de la Perche, 27, imp. du Sud, 16 ; Jean Decout, 76 ans, rue de Barbieux, 35 ; Eugène Gadenne, 56 ans, avenue Cordonnier, 21 ; Pierre Vanassche, 80 ans, rue de Blanchemaille, 37.

WATTRELOS

Noël aux écoles du Touquet

C'est devant une salle comble que s'est déroulée la fête de Noël aux écoles du Touquet. Les enfants reçurent coquilles et friandises. Le bal de famille au cours duquel fut tirée une tombola gratuite remporta un vif succès. Voici les résultats de la tombola :

174 249 321 27 289 18 159 236 483 93
485 54 192 397 18 431 460 470 38 264
51 446 132 406 104 196 37 319 395 4
170 123 92 69 329 193

Les lots qui ne seront pas réclamés avant le 7 janvier resteront acquis à l'œuvre des écoles. Les enfants qui n'auraient pas été servis en coquille sont priés de passer le plus tôt possible chez le trésorier de l'amicale des garçons, M. Gesquière, rue de Boulogne, 56/13.

Les Commissions des amicales remercient vivement les généreux donateurs qui ont permis par leurs dons d'assurer la réussite complète de cette belle fête.

UNE AUTO EN FLAMMES

Par suite d'un retour de flammes au carburateur, le feu s'est déclaré dans l'automobile de M. Bossu Ernest, qui stationnait face à son domicile, rue du Commandant-Bossut, 5. Le foyer fut rapidement éteint par le propriétaire de la voiture qui fut légèrement brûlé aux mains, et les pompiers de Roubaix alertés, n'eurent pas à intervenir. Les dégâts s'élèvent environ 1.000 fr. Il n'y a pas d'assurance.

Amicales laïques du Laboureur. — Au cours de la réunion qu'il a tenue samedi, le comité a fixé au dimanche 30 janvier la date du premier concert organisé par les amicales du Laboureur. Toujours soucieux d'assurer le succès des fêtes qu'il met sur pied, le comité a demandé et a obtenu le concours de vedettes de la Radio. Il sera donc prudent de retenir ses places et se procurer les cartes qui sont en vente auprès des membres du comité. Le 22 décembre, une distribution de coquilles de Noël a été faite aux enfants des écoles du Laboureur par les soins des amicales.

Consultations de nourrissons. — Jeudi, à 9 h., à l'école de filles, rue de Tourcoing, et à 14 h. 30, à l'école de la rue de la Baillerie.

Etat Civil. — Naissances. — Viviane Vossart, rue Jeanne-d'Arc, cité Bettremieux, 15. — Florentine Dereux, rue Carnot, 56. — Josiane Dusoulier, rue des Poilus, 2. — Nicole Bury, rue des Poilus, 2.

CROIX

LA SAINTE-CÉCILE A « LA RENAISSANCE »

La fanfare de trompettes « La Renaissance » de Croix a fêté la Sainte-Cécile.

Après avoir donné une sérénade à leur vice-président d'honneur, M. P. Vandenboosche, les membres actifs de cette société se sont réunis à la salle municipale des fêtes, où le banquet traditionnel de Sainte-Cécile fut servi, sous la présidence de MM. Vandenas, adjoint au maire, et P. Vandenboosche.

A la table d'honneur, on remarquait MM. Roupain, président de la Musique municipale ; Vanhamme, vice-président de l'Harmonie mutuelle ; Tilly, vice-président du Cercle symphonique croisien ; Ledoux, de l'Union chorale ; Mesplomb, vice-président de la Mutuelle Saint-Pierre.

Au dessert, M. G. Caby, président actif, eut un mot aimable pour tous les invités et un vibrant vivat fut chanté en leur honneur ; il félicita tous les membres de la Fanfare pour leur discipline, leur dévouement et leur assiduité aux répétitions. Se tournant vers le président fondateur, M. E. Caby, il se fit l'interprète de tous les musiciens pour le féliciter de sa présence à toutes les répétitions malgré ses 73 ans.

Des vivats furent entonnés en l'honneur de MM. Caby, C. Philips et F. Deronne.

A 19 heures, les familles des sociétaires se réunirent pour le café traditionnel, et une brillante tombola fut tirée au sort ; tout le monde emporta un lot.

M. E. Bodart, secrétaire de « La Renaissance », prit la parole et, au nom de tous, fit l'éloge du président actif, M. G. Caby, rappelant le dévouement qu'il apporte à la société.

L'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE S.M. St-PIERRE

L'assemblée générale de la société de secours mutuels Saint-Pierre s'est tenue au café Spriet, place de la Liberté, sous la présidence de M. Pierre Polleveys, entouré de MM. Henri Duquesnois et G. Mesplomb, vice-présidents ; Jules Cappelle, secrétaire ; G. Denis, secrétaire adjoint ; Arthur Mesplomb, trésorier ; Vanhuysse, trésorier adjoint.

Après la lecture des rapports par M. Cappelle, le président attira de nouveau l'attention des mutualistes sur les avantages qu'accorde la caisse chirurgicale à ses adhérents.

On procéda ensuite au renouvellement d'un tiers de la commission. Furent réélus : MM. Henri Duquenois, vice-président ; Arthur Mesplomb, trésorier ; Jules Gaeremynck, Auguste Castelain, Charles Vandamme ; Duprez, administrateurs.

Sous la présidence de M. H. Duquenois, l'assemblée passa à vote pour l'élection du président. M. Pierre Polleveys fut réélu à l'unanimité. Il est félicité à sa rentrée en séance par M. H. Duquesnois, qui rappela les services qu'il rend à la mutualité.

Dans une allocution applaudie, le président remercia la société dont il est membre depuis 34 ans de la confiance dont elle l'honore en renouvelant son mandat pour la quatrième fois. Il souligna que, dans les circonstances actuelles il ne faut pas abandonner la mutualité, qui apporte au foyer, en cas d'adversité le réconfort et l'aide pécuniaire nécessaires.

Une tombola termina la réunion.

Médaillés du Travail. — Funérailles de M. Hubert Fontaine, médaillé du Travail, ancien menuisier de la firme Roussel-Desrousseaux et fils, ce mercredi, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre à Croix.

Réunion 92, rue Saint-Pierre.

Pour l'œuvre antituberculeuse. — Au cours du banquet qui eut lieu le jour de Noël à leur siège, Café de la salle des Fêtes, les membres du Club du Chien de défense de Croix ont recueilli la somme de 20 francs qu'ils ont versé à l'œuvre antituberculeuse.

Caisse populaire croisienne. — Le Conseil d'administration informe les déposants que le taux d'intérêt des dépôts sera diminué de 50 centimes pour cent francs à partir du 1er janvier.

Pour les vieux de l'Hospice. — Une quête faite au cours d'une noce chez M. Bostyn René, 1, rue de Lille, a produit la somme de 25 francs.

Contributions directes. — Le contrôleur recevra cet après-midi, de 14 à 17 h., à la mairie (rez-de-chaussée).

Consultation de nourrissons. — Pas de consultation aujourd'hui.

Jardins ouvriers. — Les sociétaires sont avisés qu'ils peuvent retirer leurs graines et cartes pour 1938 chez le délégué, rue Jules-Guesde, 82, à Croix.

Etat civil. — Naissance : Becquart Jules, 99 bis, rue Chevreul.

Décès : Jean Decottignies, 65 ans, rue de Tourcoing, 124.

WASQUEHAL

Pour les pauvres. — Au cours de la fête de Noël de l'Amicale Pharos Sart, qui s'est déroulée dimanche dernier à la salle des fêtes rue Jean-Macé, une quête faite parmi les nombreux spectateurs a produit la somme de 168 fr. 20 qui a été versée à la mairie pour le Bureau de Bienfaisance. La commission de cet établissement remercie le comité directeur pour cette bonne pensée.

Pointage des chômeurs. — Jeudi, à 8 h., salle rue de Roubaix, pour le Capreau, et à 14 h., salle rue Jean-Macé pour le centre.

Chiffre d'affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et des licences de débits de boissons aura lieu à la salle rue Jean-Macé le 7 janvier, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Bureaux de la mairie. — La mairie sera fermée le samedi 1er janvier, dimanche 2 et lundi 3 ; permanence de 10 à 11 h. pour les affaires urgentes.

Les consultations de nourrissons. — Demain 5e jeudi du mois, aucune consultation n'est prévue. A partir de janvier, pour les mamans du centre, il n'y aura plus que deux consultations par mois, les 1er et 3e mardis à 15 h., à la salle, rue Jean-Macé.

Jardins Ouvriers. — Les cartes d'adhérent pour 1938 sont à la disposition des membres : au centre, café Dupréelle, place Fénelon ; au Capreau, café Saint-Eloi, 40, rue Lamartine. Remise des paquets de graines et semences contre versement de la cotisation de 1938.

A. C. Républicains. — Jeudi, permanence de 18 h. 30 à 20 h. 30, au siège.

Etat Civil. — Naissance : Noël Vergote, rue Jean-Bart, 90.

LANNOY

Association Sportive Michelet. — Les adultes sont priés de se trouver École Michelet, ce mercredi à 20 h.

LYS

La tombola de la Musique Municipale. — La tombola tirée au cours de la fête familiale donnée le jour de Noël a remporté un réel succès.

Les lots correspondant aux numéros suivants sont à retirer au siège, 15, rue Jeanne d'Arc, avant le 15 janvier :

IL L'A LU !

NOTRE ALMANACH

POUR 1938

En vente partout . 2 fr. 50

(Par Poste . 3 fr. 10)

579	950	775	60	225	265	1	697
868	756	797	563	185	967	62	645
536	1206	626	1250	1216	1058	803	791
871	755	297	1104	861	454	970	415
739	368	392	541	1112	396	881	42
350	658	983	111	145	204	124	997
1202	302	721	1133	386	374	718	551
1346	338	394	432	833	113.		

Bal. — Le